



# MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur  
Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT N° 522-2025 Code d'éthique et de déontologie du préfet

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée QUE :**

Le **RÈGLEMENT NO 522-2025 CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU PRÉFET** a été adopté de la façon suivante :

|                                     |                  |
|-------------------------------------|------------------|
| Avis de motion :                    | 26 novembre 2025 |
| Dépôt du projet de règlement :      | 26 novembre 2025 |
| Adoption par le conseil de la MRC : | 20 janvier 2026  |
| Entrée en vigueur :                 | 16 février 2026  |

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, rue Valiquette à Sainte-Adèle) et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau. Il est également disponible sur le site internet de la MRC des Pays-d'en-Haut à l'adresse suivante, sous la rubrique « règlements » : <https://lespaysdenhaut.com/documents-et-publications-2021/>

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Sainte-Adèle, le 16 février 2026.

Mélissa Bergeron-Champagne  
Greffière-trésorière adjointe

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Cathy Durocher, soussigné(e), de la Municipalité de Piedmont certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant copie(s), tel que désigné par le conseil, le 3 mars 2026, entre 8h et 16h30h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 mars 2026.

Cathy Durocher